

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE727

présenté par

M. Taite, Mme Bonnet, M. Kamardine, M. Viry, M. Brigand, Mme Périgault, Mme Louwagie,
M. Descoeur, Mme Anthoine, M. Hetzel, Mme Petex, M. Ray, Mme Corneloup, M. Dubois et
Mme Duby-Muller

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

La section 9 *bis* du chapitre II du titre I^{er} du livre III de la deuxième partie du code de l'éducation est complétée par un article L. 312-17-4 ainsi rédigé :

« *Art. L. 312-17-4.* – Une information et une éducation à l'agriculture et aux modes de productions agricoles cohérentes avec les orientations du programme national relatif à la nutrition et à la santé mentionné à l'article L. 3231-1 du code de la santé publique et avec le programme national pour l'alimentation mentionné à l'article L. 1 du code rural et de la pêche maritime, sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées.

« Ces séances ont pour objectif de sensibiliser tous les élèves à la réalité du monde agricole dans toutes ces dimensions, humaines, économiques, sanitaires et écologiques. Elles peuvent associer des intervenants extérieurs. Elles permettent la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs relatifs à la nature, à la culture, à une nutrition saine et à la nécessité de protéger notre souveraineté alimentaire et agricole. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les événements récents ont mis en avant le soutien des Français à leur agriculture, mais aussi la méconnaissance profonde sur la réalité de ce monde.

Il est nécessaire de faire découvrir la réalité du monde agricole à nos enfants.

De même qu'il leur est appris à lutter contre le gaspillage alimentaire, il faudrait leur apprendre comment est produit cet aliment.

De même qu'on leur parle écologie et empreinte carbone, il faudrait leur apprendre où est produit ce qu'ils mangent.

De même qu'on les encourage à avoir une vie saine, avertis des dangers des addictions et incités à

pratiquer un sport, il faudrait leur apprendre à se prémunir contre la « malbouffe » en choisissant une alimentation saine, locale et de qualité.

Aussi, il convient de modifier en ce sens le code de l'éducation et faire de l'agriculture une réelle matière d'enseignement.